

---

fixent généralement d'ambitieux objectifs qui ont tendance à s'estomper à mesure que la date cible approche.

- Les gouvernements des États sont les premiers organismes d'exécution. Or, on nous a laissé entendre que la volonté politique de ces gouvernements faiblissait dans les périodes de difficulté économique et que, même en période de croissance, l'application des règlements était entravée par le grand nombre d'organismes de réglementation et par les ressources limitées des organismes d'exécution.
- Comme au Canada, c'est au niveau de l'administration des États que sont délivrées les licences des ingénieurs. De façon générale, pour réaliser des projets aux États-Unis, les ingénieurs canadiens doivent passer un examen d'agrément en deux étapes ou conclure des arrangements avec des entreprises locales pour obtenir le «tampon» d'acceptation de tous leurs travaux exécutés dans un État.
- Dans le secteur de l'environnement, l'activité contentieuse est beaucoup plus intense aux États-Unis qu'au Canada. Entre autres facteurs, cette situation découle de la plus grande publicité qui entoure la question des responsabilités aux États-Unis, de même que d'un certain nombre de politiques publiques qui mettent l'accent sur la participation du secteur privé à la solution des problèmes. Même s'ils ne sont qu'une estimation non confirmée, les chiffres qu'on nous a communiqués, et qui situent à 55 p. 100 de la totalité du fonds spécial pour l'environnement ou Superfonds les dépenses en frais juridiques depuis sa création en 1980, sont